

CERTIFICAT D'AGRÉMENT D'UN MODÈLE DE COLIS

L'Autorité compétente française,

Vu l'article R. 595-1 du code de l'environnement ;

Vu la demande présentée par la société ORANO NCS GmbH, anciennement DAHER NUCLEAR TECHNOLOGIES GmbH par lettre 0008-SVK-2021-001 du 29 janvier 2021 ;

Vu le dossier de sûreté 0008-SBH-2015-001-Rev1 du 28 janvier 2021 ;

Vu la consultation du public réalisée du 8 au 22 octobre 2021,

Certifie que le modèle de colis constitué par l'emballage **EB3-A400/300** décrit dans l'annexe 0 à l'indice b et chargé de produits d'incinération, contenant de l'uranium enrichi non irradié sous forme d' U_3O_8 ainsi que les résidus métalliques imbrûlés, tels que décrits à l'annexe 1 à l'indice b, est conforme, en tant que **modèle de colis de type IP-2 chargé de matières fissiles**, aux prescriptions des règlements et accords ci-après énumérés :

- règlement de transport des matières radioactives de l'Agence internationale de l'énergie atomique, collection normes de sûreté, N° SSR-6, édition de 2018 ;
- accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR) ;
- règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses (RID) ;
- accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures (ADN) ;
- code maritime international des marchandises dangereuses (code IMDG de l'OMI) ;
- arrêté du 23 novembre 1987 modifié relatif à la sécurité des navires et notamment la division 411 du règlement annexé (dit « arrêté RSN ») ;
- arrêté du 29 mai 2009 modifié relatif aux transports de marchandises dangereuses par voies terrestres (dit « arrêté TMD »).

Le présent certificat ne dispense pas l'expéditeur d'observer les prescriptions établies par les autorités des pays à travers ou vers le territoire desquels le colis sera transporté.

La validité du présent certificat expire le **31 décembre 2026**.

Numéro d'enregistrement : **CODEP-DTS-2021-056299**

Fait à Montrouge, le **16 décembre 2021**

Pour le Président de l'ASN et par délégation,
le directeur du transport et des sources,

Signé par

Fabien FÉRON

RÉCAPITULATIF DES ÉMISSIONS DU CERTIFICAT

Émission	Expiration	Type d'émission	Cote du certificat	Indice de révision			
				corps	t	0	1
18/05/2015	31/05/2020	Nouvel agrément	F/405/IF-96	Aa	-	a	a
16/12/2021	31/12/2026	Renouvellement	F/405/IF	Bb	-	b	b